



Communiqué de presse

Renforcement des mesures sécuritaires appliquées aux vols aériens à destination des Etats Unis d'Amérique en partance de l'Aéroport International Mohammed V

Suite à la demande de l'Administration américaine chargée de la sécurité des transports (Transportation Security Administration-TSA), et à l'instar des autres pays, le Maroc procède, à partir de mardi 8 juillet 2014, au renforcement des mesures sécuritaires appliquées aux vols à destination des Etats-Unis en partance de l'aéroport Mohammed V.

Dans ce cadre, nous appelons l'ensemble des voyageurs empruntant des vols en direction des Etats-Unis de prendre les précautions nécessaires pour arriver tôt à l'aéroport et éviter, ainsi, tout retard à l'embarquement.

Ces mesures sécuritaires interviennent pour faire face à d'éventuelles menaces terroristes contre la sécurité de l'aviation civile.

